



Secaar

Agir ensemble pour un développement intégral

Diffusé par **SECAAR**
01 BP 3011 LOMÉ 01 TOGO
00228 22 20 28 20
secretariat@secaar.org
www.secaar.org



ÉVALUATION ET AUTO-ÉVALUATION



TABLE DES MATIÈRES

ÉVALUATION ET AUTO-ÉVALUATION	3
1) Au niveau des groupes de base :.....	4
2. Au niveau des animateurs :.....	4
ÉVALUATION : LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT.....	5
1) Éléments de caractères généraux	5
2) Intrants et produits espérés.....	5
3) Impact (évaluation du changement).....	6



ÉVALUATION ET AUTO-ÉVALUATION

Pendant longtemps l'évaluation a été ressentie comme un contrôle d'une action ou d'un projet. Généralement, elle se faisait à la fin d'une action pour déterminer si les objectifs de base avaient été atteints. Elle était faite par des intervenants extérieurs.

Différents types de projets existent ayant des objectifs plus ou moins définis :

- Il y a la mise en place d'équipements par des intervenants externes,
- les aménagements réalisés grâce aux apports des populations, de l'Etat et d'agences d'aide,
- les projets visant un processus de développement.

Dans les premiers cas, les agences d'aide désirent avoir un rapport qui indique que l'objectif a été bien atteint, comment les fonds ont été utilisés et éventuellement qui permettra d'améliorer ce que l'on a fait en respectant un calendrier fixé. Le but visé est généralement économique et cherche à augmenter la production. Mais on se rend compte que généralement, les plus pauvres ne profitent pas de ces actions.

Dans les projets visant un processus de développement, ce sont les hommes qui sont le but et la base des actions qui visent à l'amélioration de la qualité de la vie. Ils nécessitent la participation active des bénéficiaires et la nature de leur engagement pourra fortement influencer les objectifs du projet. Ceux-ci ne sont donc pas un but en soi à atteindre, mais seront comme un schéma indicatif à réviser en permanence avec les bénéficiaires. On parlera alors d'auto-évaluation.

L'auto-évaluation est effectuée par l'ensemble des groupes du projet, soit les animateurs et les organisations de base composées de gens eux-mêmes. Une personne externe peut apporter un oeil neutre et aider dans la méthodologie.

Toute évaluation demande une collecte d'informations et l'interprétation de ces informations. Ces informations peuvent être collectées par

des questionnaires, mais aussi par la narration des événements vécus par les groupes de base eux-mêmes. Le but final est de s'assurer que le projet ou les actions entreprises profitent bien aux destinataires, entraînant une amélioration sensible de la qualité de vie. L'évaluation permet aussi de révéler des problèmes nouveaux ou cachés et d'y porter attention. Enfin elle permet d'améliorer les moyens utilisés.

Souvent, il n'est pas possible de tout évaluer. Divers critères peuvent déterminer la sélection, comme :

- Les activités les plus représentatives du projet,
- les activités " échecs " ou " réussites " pour dégager les raisons,
- les activités " stratégiques ", c'est-à-dire importantes pour l'action et qu'il faut absolument réussir ou améliorer.

Dans un système d'auto-évaluation, on peut utiliser les grilles d'analyse suivantes. (cf. page 4)

1) Au niveau des groupes de base :

Chaque groupe de base de la population fait l'auto-évaluation de son activité, aidé par son animateur, selon cette grille* :

	OBJECTIFS	MÉTHODES	MOYENS	RÉSULTATS
PRÉVUS	1. Pourquoi avez-vous comencé cette activité ?	2. Comment avez-vous prévu de faire cette activité	3. Avec qui (matériel, personnes, argent) avez-vous prévu de le faire ?	
RÉALISÉS		4. Comment a-t-on fait en réalité, comme prévu ou autrement ?	5. Avec quoi a-t-on fait, comme prévu ou autrement, pourquoi ?	6. Quels résultats précis avez-vous obtenus ? Êtes-vous satisfait, pourquoi ?
À PRÉVOIR	7. Maintenant, pourquoi continuez-vous cette activité ?	8. Maintenant, Comment voulez-vous faire ?	9. Maintenant, avec quoi (matériel, personnes, argent) Prévoyez-vous de continuer ?	

2. Au niveau des animateurs :

Chaque animateur, rassemblant ensuite toutes les évaluations des groupes qu'il anime, procède lui-même à l'évaluation de son propre travail. Ces évaluations peuvent se faire par secteur d'activité, par secteur géographique, ou être globales. Chaque animateur répondra lui-même aux questions suivantes par activité suivant la grille-ci dessous** :

	OBJECTIFS	MÉTHODES	MOYENS	RÉSULTATS
PRÉVUS	1. Qu'est-ce que je voulais atteindre en animant cette activité ?	2. Comment je voulais faire ?	3. Avec quel moyen je voulais le faire (temps, déplacement, matériel, argent) ?	
RÉALISÉS		4. Comment ai-je fait en réalité ?	5. Quels moyens ai-je consacré en réalité (temps, déplacement, matériel, argent) ?	6. Quels résultats ai-je obtenus ? Être le plus précis possible. Intégrer l'évaluation des groupes de base ?
À PRÉVOIR	7. Maintenant, où vais-je à nouveau chercher à atteindre en animant cette activité ?	8. Maintenant, Comment vais-je le faire ?	9. Maintenant, avec quoi (temps, déplacement, matériel, argent) vais-je prévoir de continuer ?	

* Paul Willot : "Pédagogie de l'auto-évaluation animée", nov. 85 (31, rue Gabrielle Chatelain, 5030 Vedrin, Belgique)

** Paul Willot : "Pédagogie de l'auto-évaluation animée".

L'équipe réunit tous ses membres et leurs évaluations par activité. Si possible aidée d'un animateur extérieur, elle s'évalue selon le même schéma que ci-dessus. On discute ensemble les résultats obtenus et on cherche à mettre en place les moyens les plus efficaces.

ÉVALUATION : LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT

L'expérience a montré que les initiatives en matière de développement rural et agricole n'ont pas le même effet sur la vie des hommes et sur celle des femmes.

C'est ainsi par exemple que, si l'introduction de cultures de rapport, de l'irrigation ou de la riziculture dans plusieurs pays d'Afrique au sud du Sahara a eu des effets défavorables sur la condition des femmes en augmentant la demande de main-d'oeuvre féminine pour les cultures de rapport, ce qui a diminué leur capacité à cultiver des légumes, à vendre leur production sur le marché et à se procurer un revenu personnel. Ceci a eu à son tour des effets défavorables sur l'approvisionnement alimentaire des familles et l'état nutritionnel des enfants.

Les raisons de ces différences d'impact ne sont pas difficiles à déceler. En plus des contraintes qu'imposent la pauvreté et le dénuement à l'ensemble de la population, les femmes des zones rurales souffrent d'une discrimination institutionnalisée renforcée par la coutume et le préjugé. Elles ne sont pas traitées sur un pied d'égalité avec les hommes. Il leur faut en outre jouer leur rôle de mère et d'épouse pour lequel elles ne perçoivent aucune rémunération financière. De ce fait, leur contribution économique tend à être sous-estimée et est souvent ignorée par les planificateurs du développement et les concepteurs de projet. Il n'est guère douteux que, dans le passé, la plupart des programmes de développement ont été centrés sur l'activité économique des hommes et sur celle des femmes.

La famille ne doit pas être considérée comme une institution monolithique qui s'efforce de maximiser les avantages de manière égale pour tous ses membres. Il faut au contraire la consi-

dérer davantage comme une unité organique au sein de laquelle les rôles, les obligations, les rémunérations, les chances et les options sont fonction de l'âge, du sexe et de l'activité productive. On ne doit donc pas poser en principe qu'une augmentation des revenus, des profits ou des pertes est également répartie entre les différents membres de la famille.

L'impact d'un projet rural ou agricole sur les femmes peut être examiné à la lumière d'un certain nombre de variables telles que le revenu, l'accès à la terre et aux ressources productives, l'emploi, la participation à des organisations, leur rôle traditionnel dans la famille et leur statut social. Les études de cas ne doivent pas seulement explorer les dimensions économiques de l'impact mais aussi ses dimensions sociales et culturelles.

Pour l'analyse de l'impact, les femmes, comme les hommes, ne doivent cependant pas être traitées comme un groupe social indifférencié. Leur condition, leurs problèmes et leur rôle varient selon leur statut socio-économique. Les handicaps économiques que connaît l'épouse d'un paysan sans terre ne sont pas les mêmes que connaît celle d'un exploitant commerçant prospère. On trouvera ci-dessous une brève liste énumérant les éléments qui ont trait au statut et à la condition de la femme :

1) Éléments de caractères généraux

- a) pourcentage des fonds réservés aux femmes,
- b) pourcentage des fonds dépensés pour les femmes,
- c) exécution de l'élément "femmes" du projet par rapport au reste du projet,
- d) nombre et pourcentage des femmes chefs de foyer dans la zone du projet.

2) Intrants et produits espérés

- a) pourcentage des femmes parmi les bénéficiaires directs du projet,
- b) pourcentage des femmes obtenant du crédit par rapport au nombre total de bénéficiaires,
- c) pourcentage des femmes parmi ceux qui reçoivent des intrants agricoles (engrais, insecticides, semences et équipement),

- d) pourcentage des femmes parmi les exploitants bénéficiant de services de vulgarisation,
- e) pourcentage des femmes parmi les personnes formées dans le cadre du projet.

3) Impact (évaluation du changement)

- a) revenu, dépenses et épargne :
 - i) différences de revenu entre les hommes et les femmes,
 - ii) niveaux de revenu de la population cible par sexe,
 - iii) différences de dépenses et d'épargne entre les hommes et les femmes.
- b) santé et nutrition :
 - i) différences de consommation alimentaire entre les hommes et les femmes et évolution de ces différences
 - ii) accès des hommes et des femmes aux installations sanitaires.
- c) accès à la terre et aux ressources productives :
 - i) pourcentage de terre détenue par les femmes
 - ii) pratiques juridiques et traditionnelles concernant le droit de la femme à posséder, hériter et utiliser la terre, d'autres biens que la terre (par exemple maison, autres biens immobiliers) et des biens productifs
 - iii) pouvoir de décision au sein du ménage concernant la production et son utilisation, y compris sa commercialisation.
- d) emploi et répartition du temps de travail :
 - i) emploi total dans les principaux travaux agricoles à l'intérieur de la zone du projet (répartition par situation socio-économique et par sexe)
 - ii) activité économique des femmes, y compris le travail non rémunéré sur l'exploitation familiale (par exemple garde des enfants, cuisine et ménage)
 - iii) emploi partiel et saisonnier des femmes
 - iv) occupation secondaires des femmes rurales (par exemple artisanat).
- e) participation à des organisations bénéficiaires et prise des décisions :
 - i) nombre et nature des institutions bénéficiaires pour les hommes, pour les femmes et pour les deux sexes
 - ii) structure dirigeante, pratique en matière de prise de décisions et efficacité des institutions en ce qui concerne les hommes et les femmes
 - iii) pourcentage de membres féminins dans les institutions associatives, telles que coopératives agricoles, associations d'exploitants agricoles, associations féminines
 - iv) participation des femmes aux réunions concernant les projets, par exemple avec des fonctionnaires responsables du projet et d'autres services gouvernementaux.